

Information n° 43 à l'attention des assurés

le 18 septembre 2017

Mesdames, Messieurs,

L'essentiel en bref

- Peter Graf, président du Conseil de fondation de longue date, s'est retiré de ses fonctions le 31 août 2017.
- Roland Etter lui a succédé à la présidence du Conseil de fondation le 1^{er} septembre 2017.
- Le résultat des élections de remplacement qui ont eu lieu à Bâle est connu.
- Le 31 août 2017, la Fondation affichait une performance de 5,9%.
- Nous vous rappelons une nouvelle fois les facteurs de conversion valables à partir du 1^{er} janvier 2018, les mesures d'atténuation pour les personnes nées en 1960 ou avant, ainsi que le règlement spécial pour les assurés ayant un «avoir en heures de nuit / congé pour travail posté».
- Des informations concernant la Prévoyance vieillesse 2020 vous seront communiquées ultérieurement

Changements au sein du Conseil de fondation

Changement de président

La composition du Conseil de fondation a été notablement modifiée le 1^{er} septembre 2017. Peter Graf, président du Conseil de fondation de longue date, s'est retiré le 31 août 2017. Son successeur Roland Etter est entré en fonction le 1^{er} septembre 2017.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à Peter Graf

Peter Graf avait été élu président du Conseil de fondation le 27 novembre 2002, lors de la première séance du Conseil de fondation de la fondation Prévoyance professionnelle Swissport (PPS). La PPS elle-même a été constituée le 15 septembre 2003.

L'acte de fondation, le règlement interne et organisationnel, le règlement de prévoyance, le règlement de placement, le règlement sur les élections et les contrats passés avec les prestataires externes ont été élaborés sous son égide en 2003.

Après la dénonciation des contrats d'affiliation des anciennes sociétés Swissair helvétiques en date du 31 décembre 2003 par la CGP et l'assurance des cadres, la PPS nouvellement fondée a démarré son activité sous la conduite de Peter Graf.

En 2004, la fondation comptait 2884 assurés (aucun rentier), une fortune de CHF 415 mio. et un taux de couverture de 100%.

A la fin 2016, la fortune de la fondation se montait à CHF 813 mio. et le taux de couverture s'établissait à 114.2%. 663 rentiers figurent aujourd'hui parmi les 4186 assurés.

Peter Graf a dirigé la PPS avec beaucoup d'engagement et des compétences remarquables pendant plus de 15 ans. Il a toujours préparé avec le plus grand soin chacune des séances du Conseil de fondation qu'il a présidées. Le Conseil de fondation a ainsi pu traiter à chaque fois tous les thèmes à l'ordre du jour. Pour les décisions concernant directement les assurés (p. ex. facteurs de conversion), il a toujours veillé à un équilibre entre les intérêts de la fondation et ceux des assurés et laissé à ces derniers suffisamment de temps pour se préparer et s'adapter aux changements.

Il lui tenait aussi particulièrement à cœur d'informer les assurés. Au total, il leur a adressé 42 circulaires, les a informés et a répondu personnellement à leurs questions lors des séances d'information organisées chaque année à Bâle, Genève et Zurich.

Dans ses introductions aux rapports annuels, il a toujours résumé de manière détaillée l'exercice sous revue du point de vue de la PPS à l'intention des personnes intéressées.

Il a également veillé à ce que les assurés puissent en permanence télécharger les documents actuels de la PPS via le site Internet de la fondation. Une revue des articles relatifs à la prévoyance professionnelle ou à l'environnement de travail de Swissport découpés dans la presse par ses soins a en outre été publiée sur le site Internet de la PPS tout au long de ses années à la présidence.

Peter Graf s'est pleinement impliqué dans la gestion de la fondation, sans jamais négliger le moindre détail. Il a largement contribué à la bonne santé de la PPS. Le Conseil de fondation remercie Peter Graf pour son travail remarquable et son engagement de longue date en faveur du succès durable de la PPS. Sa disposition à développer et préserver les compétences nécessaires au sein du Conseil de fondation constitue une base solide garante de la pérennité des compétences et du sens des responsabilités du Conseil de fondation.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Roland Etter

Le 1^{er} septembre 2017, Roland Etter a succédé à Peter Graf en tant que représentant de l'employeur et président du Conseil de fondation.

Roland Etter est né en 1956, marié depuis 34 ans et a deux enfants adultes. Le sport (actif et passif) et les voyages comptent parmi ses hobbies favoris.

Il a commencé sa carrière en 1974 en tant qu'apprenti dans l'aéronautique chez Swissair. Après plusieurs années au service aux passagers à Zurich, il est devenu instructeur pour le service aux passagers à travers le monde. Dès 1992, il a rejoint Boston où il a travaillé pendant quatre ans en tant que responsable de la station Swissair.

Après avoir dirigé la société INTERPLAN AVIATION SA (désormais Checkpoint Suisse SA), il a repris la direction de la formation chez Swissport à Zurich en 1997. A partir de 2000, il était membre de la direction de Swissport à Zurich pendant 13 ans, les 7 dernières années en tant que responsable du service aux passagers.

A la fin 2013, il a été nommé CEO de Swissport Finlande à Helsinki. Après avoir passé presque 4 ans en Finlande, il est revenu en Suisse à la fin août et a pris ses fonctions dans le domaine de la prévoyance professionnelle de Swissport le 1^{er} septembre 2017.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Roland Etter au sein du Conseil de fondation et plein succès ainsi que beaucoup de satisfaction dans l'accomplissement de cette tâche exigeante.

Changement du représentant du personnel sur le site de Bâle

Le représentant du personnel René Meier a malheureusement dû se retirer à la fin janvier 2017 pour des raisons de santé. Nous regrettons son départ et le remercions pour l'intérêt qu'il a témoigné à notre PPS.

Des élections de renouvellement ont ainsi eu lieu sur le site de Bâle. Il fallait élire un remplaçant pour reprendre le mandat jusqu'au 30 juin 2019. Tous les salariés assurés actifs sur le site de Bâle avaient le droit de vote.

Mme Sibylle Fricker (BSH) et M. Christian Goepfert (BSOP) se sont portés candidats à sa succession. Christian Goepfert l'a emporté par 131 voix contre 38 dans le cadre du scrutin à bulletin secret avec une participation de 37,2%. Nous félicitons Christian Goepfert pour son élection et son entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017 et remercions Sibylle Fricker d'avoir fait acte de candidature et exprimé ainsi l'intérêt qu'elle porte à notre cause commune.

Situation financière de la fondation au 31.08.2017

Les placements de la fondation ont enregistré une excellente performance de 5,9% en 2017. Les principaux chiffres-clés sont indiqués ci-dessous:

Valeurs au	31.08.2017	31.12.2016
Total du bilan en mio. CHF	857.85	812.96
Capitaux de prévoyance et provisions techniques en mio. CHF	711.71	704.92
▪ dont capitaux de prévoyance des assurés actifs	405.53	401.65
▪ dont capitaux de prévoyance des rentiers et rentiers AI	295.72	292.81
▪ dont provisions techniques	10.46	10.46
Réserve de fluctuation en mio. CHF	130.24	100.31
Liquidités en mio. CHF	11.27	0.00
Taux de couverture	119.9%	114.2%
Performance nette des placements	5.89%	5.25%

Les chiffres au 31.08.2017 sont issus du système d'information de la direction de la fondation et n'ont pas encore été révisés.

Facteurs de conversion au 1.1.2018, rappel

Lors de sa réunion du 20 juin 2016, le Conseil de fondation a approuvé les facteurs de conversion valables à compter du 1^{er} janvier 2018. Nous vous avons informés en détail à ce sujet dans notre information n° 40 du 24 juin 2016 et dans nos informations aux assurés de mai 2017. Nous en profitons pour vous rappeler les décisions prises.

- Les nouveaux facteurs de conversion sont valables dès le 1^{er} janvier 2018, conformément à l'annexe I du règlement de prévoyance. Ils s'appliquent pour les retraites dès le 1^{er} décembre 2017 avec début de la rente dès le 1^{er} janvier 2018.

Age de l'assuré/e	Avec droit à la rente de conjoint ou de partenaire	Sans droit à la rente de conjoint ou de partenaire
58	4.64	5.18
59	4.73	5.31
60	4.84	5.45
61	4.94	5.59
62	5.06	5.75
63	5.18	5.91
64	5.32	6.08
65	5.46	6.27

- Pour bénéficier des taux de conversion en vigueur jusqu'à présent, l'assuré doit prendre sa retraite au plus tard le 30 novembre 2017 et commencer à toucher sa rente le 1^{er} décembre 2017 au plus tard.

Age de l'assuré/e	Avec droit à la rente de conjoint ou de partenaire	Sans droit à la rente de conjoint ou de partenaire
58	5.01	5.57
59	5.10	5.70
60	5.21	5.84
61	5.32	5.99
62	5.44	6.15
63	5.56	6.32
64	5.70	6.50
65	5.84	6.69

- Pour les personnes nées en 1960 et avant, les mesures d'atténuation suivantes s'appliquent: pour ces personnes, des facteurs de conversion légèrement supérieurs seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2018. Il s'agit des taux de conversion suivant:

Age de l'assuré/e	Avec droit à la rente de conjoint ou de partenaire	Sans droit à la rente de conjoint ou de partenaire
58	4.76	5.31
59	4.85	5.44
60	4.96	5.58
61	5.07	5.72
62	5.19	5.88
63	5.31	6.05
64	5.44	6.22
65	5.58	6.41

- Pour tous les collaborateurs ayant un avoir en heures de nuit dont la rente débute après le 1^{er} décembre 2017, les facteurs de conversion en vigueur jusqu'ici continuent à s'appliquer, pour autant que l'accord sur la retraite comprenant un avoir en heures de nuit ait été conclu avec l'employeur par écrit et de manière irrévocable avant le 30 novembre 2017 et que l'utilisation de cet avoir en heures de nuit commence au plus tard le 1^{er} décembre 2017.

Vous trouverez le règlement de prévoyance et les annexes sur notre site (www.pv-swissport.ch).

PV 2020

Lorsque ces informations ont été validées par le Conseil de fondation lors de sa séance du 18 septembre 2017, la décision concernant PV 2020 n'avait pas encore été prise. C'est pourquoi ces informations ne s'y réfèrent pas. Nous allons aborder, lors de la prochaine information d'éventuels effets des résultats de la votation sur notre fondation.

Avec nos salutations les meilleures

Pour le Conseil de fondation de la PPS



Margrit Coimbra
Vice-présidente



Elisabeth Müller
Directrice